COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2021

122ème REUNION / CONSULTATION ECRITE

M. FREYBURGER, président du conseil d'administration, a décidé de consulter par écrit le conseil d'administration le 20 septembre 2021 pour proposer :

Point 1 - ME10E024400 -LIGNY-EN-BARROIS - Commerces vacants (foncier)

L'enjeu du projet est de conserver un maximum de cellules commerciales occupées en centre-ville afin de garder un centre-bourg vivant et de lutter contre la tendance constatée d'achat d'immeubles et de transformation des locaux vacants en rez-de-chaussée en logements. Deux immeubles (03 a 22 ca) situés sur la Place de la République ont été ciblés par la ville. La réitération du compromis doit intervenir le 15/10/2021. Enveloppe : 196 500 € HT.

Point 2 - MO10L024300 - METZ - Ilot Commandant Brasseur (foncier)

Il s'agit d'acquérir un bâtiment sis au 4 rue du Commandant Brasseur (07a 52ca), dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain. La ville de Metz a reçu le 9 juillet 2021 une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). Metz Métropole a délégué à l'EPFGE son droit de préemption le 26 août 2021 afin d'acquérir le bien dans le cadre de la requalification du quartier dit « La Patrotte ». Les documents complémentaires demandés au propriétaire ayant été réceptionnés le 06 septembre 2021, la date limite à laquelle la décision d'exercice du droit de préemption par l'EPFGE doit être notifiée est le 06 octobre 2021. La préemption interviendra en révision du prix, l'avis domanial étant de 250.000 €, inférieur au montant de 320 000 € figurant dans la DIA.

Point 3 - F09FD800043 - VILLOTTE - Le Pâtis - Avenant foncier n°1 (délai)

La convention arrivant prochainement à échéance (novembre 2021), il convient de prolonger son délai pour poursuivre la procédure d'acquisition puis engager des travaux sur la friche. L'urgence à approuver cet avenant se justifie par le fait que, lors de la mise à disposition du public du dossier simplifié d'acquisition à compter du 7 octobre, il sera souhaitable de pouvoir indiquer que l'avenant aura été délibéré favorablement par la commune et l'EPFGE.

Point 4 : P09RD50H043 - MONTIERS-SUR-SAULX - Ecurey / Logis abbatial - Avenant travaux n°2 (enveloppe)

Au cours des travaux, divers désordres invisibles auparavant ont été mis en évidence sur le bâtiment du logis abbatial, qui induisent une modification de la méthodologie de réalisation du plancher du rez-de-chaussée ainsi que surtout des travaux d'éradication de la mérule qui a colonisé l'ensemble des caves du logis. Afin d'éviter la diffusion de la mérule au reste du bâtiment, il est proposé d'augmenter l'enveloppe de travaux de 350 000 € TTC pour lancer au plus vite les travaux nécessaires.

Point 5 : P09ODX0A014 - VILLERUPT - Micheville plateforme basse - Avenant travaux n°2 (délai et enveloppe)

Au regard des travaux programmés pour 2022 qui s'inscrivent dans l'accord-cadre en place, il est nécessaire de modifier l'enveloppe globale de l'opération en la faisant passer de 4 à 7 M€ TTC, afin de poursuivre les travaux de la phase en cours. Le choix avait en effet été fait de mettre en place les crédits au fur et à mesure du déroulement des travaux. Ces crédits complémentaires permettent d'assurer la continuité opérationnelle dans la réalisation des travaux du secteur du Hub de mobilité sur la plateforme basse de Micheville. Le délai de la convention doit également être ajusté afin d'être en mesure de solder les derniers marchés le moment venu.

La consultation écrite, contenant le courrier de consultation et le rapport préparé par le Directeur général, a été adressée par message électronique par M. PROTH, responsable du service « Ressources humaines / Administration générale » aux 50 titulaires, 46 suppléants et aux différents secrétariats correspondants (en fonction des adresses mails transmises par les administrateurs) :

- le 20 septembre 2021, à 89 titulaires et suppléants,
- et le 24 septembre 2021, aux cinq administrateurs représentant le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle désignés le 22 septembre et aux deux administrateurs représentant l'Etat désignés par la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique chargée du logement suivant l'arrêté paru au journal officiel le 23 septembre.

Les administrateurs ont ainsi été invités à se prononcer sur le dossier, conformément aux modalités de l'article 13 du règlement intérieur institutionnel. Les réponses aux votes, accompagnées d'éventuelles remarques et questions, étaient attendues au plus tard pour le 30 septembre 2021. Toutefois, afin de ne pas retarder la transmission des délibérations en préfecture, il était précisé que lorsque 26 administrateurs se seraient exprimés, et sous réserve d'un nombre suffisant d'avis favorables, les délibérations seraient considérées comme adoptées et transmises immédiatement en préfecture.

Le bilan de cette consultation écrite fait l'objet du présent procès-verbal dont l'approbation est prévue lors de la réunion du conseil d'administration la plus proche en date, en l'occurrence le 06 octobre 2021.

Questions mises au vote :

Point 1 - ME10E024400 -LIGNY-EN-BARROIS - Commerces vacants (foncier)

La délibération CA21/066 est adoptée avec 31 voix pour.

Point 2 - MO10L024300 - METZ - Ilot Commandant Brasseur (foncier)

La délibération CA21/067 est adoptée avec 30 voix pour et une abstention.

Point 3 - F09FD800043 - VILLOTTE - Le Pâtis - Avenant foncier n°1 (délai)

La délibération CA21/068 est adoptée avec 31 voix pour.

Point 4 : P09RD50H043 - MONTIERS-SUR-SAULX - Ecurey / Logis abbatial - Avenant travaux n°2 (enveloppe)

La délibération CA21/069 est adoptée avec 31 voix pour.

Point 5 : P09ODX0A014 - VILLERUPT - Micheville plateforme basse - Avenant travaux n°2 (délai et enveloppe)

La délibération CA21/070 est adoptée avec 31 voix pour.

En annexe de ce compte-rendu figure le détail des réponses reçues.

Les délibérations de la consultation écrite du 20 septembre 2021 ont été envoyées pour approbation à la Préfecture de Région le 1er octobre 2021.

Le Directeur Général de l'EPFGE,

Alain TOUBOL

Le Président du conseil d'administration,

Antony CAPS

Le tableau ci-après présente les réponses reçues.

	TITULAIRES	Date de la réponse	**SUPPLEANTS**	Date de la réponse
ETAT				
Collectivités territoriales	Claude DULAMON	29/09/2021 **POUR** (les 5)	Blaise GOURTAY	
Urbanisme	Hervé VANLAER	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Mireille MAESTRI	
Logement	Karine DAL CANTON		David MAZOYER	28/09/2021 **POUR** (les 5)
Budget	Etienne EFFA		Patrice PIERRE	
REGION Grand Est				
	Valérie DEBORD		Henry LEMOINE	23/09/2021 **POUR** (les 5)
	Elisabeth DEL GENINI		Atissar HIBOUR	
	Brigitte TORLOTING		Thierry HORY	
	Kévin PFEFFER	28/09/2021 **POUR** (les 1, 3, 4 et 5) et **abstention** (pour le point 2)	*non désigné*	
	Franck LEROY	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Dominique RENAUD	
	Alexandre CASSARO		Jean-Luc WARSMANN	
	Michaël WEBER	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Eliane ROMANI	27/09/2021 **POUR** (les 5)
	Sébastien HUMBERT	22/09/2021 **POUR** (les 5)	*non désigné*	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54				
	Vincent HAMEN		Audrey BARDOT	
	Antony CAPS	26/09/2021 **POUR** (les 5)	Sylvain MARIETTE	
	André CORZANI	28/09/2021 **POUR** (les 5)	*non désigné*	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57				
	Julien FREYBURGER	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Emmanuel SCHULER	
	Rachel ZIROVNIK	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Armel CHABANE	
	Alexandra REBSTOCK		Anne STEMART	

	TITULAIRES	Date de la réponse	SUPPLEANTS	Date de la réponse
CONSEIL DEPARTEMENTAL 08				
	Yann DUBARD		Marc WATHY	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 10				
	Marie-Noëlle RIGOLLOT		*non désigné*	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 51				
	Thierry BUSSY		Vincent VERSTRAETE	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 52				
	Nicolas LACROIX		Anne-Marie NEDELEC	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55				
	Stéphane PERRIN	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Rémy BOUR	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88				
	Simon LECLERC	30/09/2021 **POUR** (les 5)	Christian TARANTOLA	22/09/2021 **POUR** (les 5)
Communauté urbaine du Grand Reims				
	Catherine VAUTRIN	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Nathalie MIRAVETE	
Métropole du Grand Nancy				
	Chaynesse KHIROUNI		Stéphane HABLOT	22/09/2021 **POUR** (les 5)
Eurométropole de Metz				
	Cédric GOUTH		Laurent DAP	
CA Ardenne Métropole				
	Didier HERBILLON	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Ghislain DEBAIFFE	
CA Troyes Champagne Métropole				
	Bertrand CHEVALIER		Jacky RAGUIN	21/09/2021 **POUR** (les 5)
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne				
	Joachim VERDIER		Pascal PERROT	
CA Châlons-en-Champagne				
	René DOUCET	23/09/2021 **POUR** (les 5)	Pascale MICHEL	
CA Saint-Dizier Der et Blaise				
	Alain SIMON	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Philippe NOVAC	
CA Chaumont				
	Stéphane MARTINELLI	25/09/2021 **POUR** (les 5)	Frédéric ROUSSEL	

	TITULAIRES	Date de la réponse	SUPPLEANTS	Date de la réponse
CA Longwy				
	Gérard DIDELOT		Serge DE CARLI	
CA Meuse Grand Sud ou Bar-le-Duc Sud Meuse				
	Bernard DELVERT	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Gérald MICHEL	
CA Grand Verdun				
	Patrick CORTIAL		Jean-Marie ADDENET	
CA Portes de France Thionville				
	Clémence POUGET		Olivier POSTAL	
CA Val de Fensch				
	Rémy DICK		Jean-Pierre CERBAI	
CA **Forbach Porte de France**				
	Jean-Claude HEHN		Gilles BIGNON	20/09/2021 **POUR** (les 5)
CA Sarreguemines Confluences				
	Marc ZINGRAFF	27/09/2021 **POUR** (les 5)	Henri HAXAIRE	
CA Saint-Avold Synergie				
	Philippe RENARD		Bernard JACQUOT	
CA Saint-Dié-des-Vosges				
	David VALENCE	22/09/2021 **POUR** (les 5)	Jean-Marie VONDERSCHER	
CA Epinal				
	Christelle PAILLARD	28/09/2021 **POUR** (les 5)	Gilles DUBOIS	
Communauté de communes 08				
	Francis SIGNORET	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Régis DEPAIX	
Communauté de communes 10				
	Eric VUILLEMIN	28/09/2021 **POUR** (les 5)	Philippe BORDE	
Communauté de communes 51				
	Pascale CHEVALLOT	24/09/2021 **POUR** (les 5)	Etienne DHUICQ	
Communauté de communes 52				
	Patrick MIELLE	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Anne CARDINAL	
Communauté de communes 54				
	Philippe DANIEL	21/09/2021 **POUR** (les 5)	Fabrice CHARTREUX	21/09/2021 **POUR** (les 5)

	TITULAIRES	Date de la réponse	SUPPLEANTS	Date de la réponse
Communauté de communes 55				
	Michel LOISY		Anne ROUSSEL	
Communauté de communes 57				
non désignés				
Communauté de communes 88				
	Anne GIRARDIN		Yves DESVERNES	

Remarques / questions : sans objet

Le total des voix est le suivant :

	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5
POUR	31	30	31	31	31
CONTRE	0	0	0	0	0
ABSTENTION	0	1	0	0	0
NE PREND PAS PART AU VOTE	0	0	0	0	0